

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

2020-12-14

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 16 h le 14 décembre 2020 par visioconférence

SONT PRÉSENTS les conseillères Mesdames Sylvie Cassar, Danielle Côté et Maryse Gaudreau et les conseillers suivants : Messieurs Jacques Bogenez et Vincent Fontaine. Absence : Patrick Clowery.

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau,

EST AUSSI PRÉSENTE Madame Kyanne Ste-Marie, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Séance du conseil à huis clos et diffusion
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Adoption du budget 2021
6. Adoption du programme triennal d'immobilisations
7. Clôture de la séance

20-12-14.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 16 h10 et déclare la séance ouverte.

20-12-14.02

SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS ET DIFFUSION

Le conseil de la municipalité du Canton de Hatley siège en séance ordinaire ce 14 décembre 2020 par visioconférence;

ATTENDU le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours et son renouvellement par le décret 1308-2020 en date du 9 décembre 2020 jusqu'au 18 décembre 2020;

ATTENDU l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

ATTENDU les règles encadrant la tenue des séances du conseil dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire établie par l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux;

IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE ET RÉSOLU

D'ACCEPTER que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence;

D'AUTORISER l'enregistrement vidéo de la séance du conseil ainsi que sa diffusion sur le site internet municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-12-14.03

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

20-12-14.04

PÉRIODE DE QUESTIONS

20-12-14.05

ADOPTION DU BUDGET 2021

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ ET RÉSOLU

D'ADOPTER le budget 2021 comme suit :

REVENUS	
Taxes foncières	1 596 973 \$
Sûreté du Québec	350 888 \$
Protection incendie	200 387 \$
Taxes immobilisation routes & environnement	97 586 \$
Taxes sur une autre base	385 025 \$
Règlements d'emprunt & autres services	465 124 \$
Appropriation du surplus & fonds réservés	245 925 \$
Redevances carrières & sablières	400 000 \$
Subventions gouvernementales	295 723 \$
Total	4 037 631 \$
DÉPENSES	
Salaires élus	142 448 \$
Administration	576 263 \$
Élections	19 117 \$
Quote-part MRC	134 262 \$
Bâtiment multifonctionnel	43 000 \$
Redevances carrières & sablières	380 000 \$
Sécurité publique	386 202 \$
Incendie	201 960 \$
Voirie	1 147 669 \$
Hygiène du milieu matières résiduelles	287 291 \$
Hygiène du milieu eau potable	116 868 \$
Hygiène du milieu égout	116 360 \$
Santé & bien-être	2 000 \$
Urbanisme	136 719 \$
Loisirs & culture	124 699 \$
Règlement d'emprunt	222 063 \$
Frais de banque	710 \$
Total	4 037 631

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-12-14.06

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

ATTENDU QUE l'article 956 du Code municipal prévoit l'adoption, par la municipalité, d'un programme triennal d'immobilisations;

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU ET RÉSOLU

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 suivant :

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Objet	2021	2022	2023	Mode de financement
Administration Hôtel de Ville et Garage municipal				
Système traitement de l'eau de l'hôtel de ville	5 000			Fonctionnement
Éclairage extérieur hôtel de ville	15 000			Surplus non affecté
Abri pour véhicules extérieurs		70 000		Surplus non affecté et fonds de roulement
Installation d'une clôture au garage municipal		15 000		Surplus non affecté et fonctionnement
Déplacement dôme au garage et conformité des installations	45 000			Surplus non affecté et fonctionnement
Sécurité publique				
Génératrice pour situation d'urgence		65 000		Subventions et surplus non affecté
Travaux publics				
Rechargement Rodgers	104 650			AIRRL, Fond de carrière et sablière
Réfection du chemin MacDonald			100 000	TECQ 2020-2024, Fond de carrière et sablière
Réfection du chemin McFarland			150 000	TECQ 2020-2024 et surplus libre
Réfection de ponceau Bel-Horizon	109 740			AIRRL et fond de carrière et sablière
Ajout de glissière de sécurité	114 275	20 000	20 000	AIRRL et fonctionnement
Rechargement surplus (subventionné)	152 375			AIRRL et fonctionnement
Pelle à neige supplémentaire	15 000			Fonctionnement
Hygiène du milieu				
Bouclage de la rue Vaughan Financé à 75 %	900 000			TECQ 2020-2024 Règlement d'emprunt
Loisirs et vie communautaire				
Développement de la vallée Massawippi phase 2 et construction d'une passerelle piétonnière au-dessus de la rivière	200 000	20 000	20 000	Surplus non affecté – Frais de parcs et terrains de jeux - Subventions
Aménagement stationnement des sentiers sur chemin Kingdom	15 000			Fonds Parc et terrains de jeux
Agrandissement du réseau de piste cyclable à même les accotements	25 000	25 000	25 000	Fonctionnement et TECQ 2020-2024
Aménagement d'un espace citoyen extérieur au Mont Hatley		25 000		Frais de parcs et terrains de jeux - Subventions

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

Aménagement des salles multifonctionnelles et accès extérieurs (Sécurité, locations, événements)	150 000	20 000	20 000	Règlement d'emprunt et TECQ 2020-2024
TOTAL	1 851 040	260 000	335 000	2 446 040

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20-12-14.07

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé Jacques Bogenez propose la clôture de la séance à 16 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Primeau
Maire

Kyanne Ste-Marie
Directrice générale